

**DÉCISION SUR LE THÈME DE L'ANNÉE
DE L'UNION AFRICAINE POUR 2024**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport de la quarante-deuxième Session ordinaire du Conseil exécutif, tenue les 15 et 16 février 2023 à Addis-Abeba (Éthiopie), demandant à la Conférence de désigner l'éducation comme thème de l'année 2024 de l'Union africaine ;
2. **RAPPELLE** les résultats du Sommet sur la transformation de l'éducation convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies, S.E. Antonio Guterres, le 19 septembre 2022, et ceux de l'événement parallèle de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, le 20 septembre 2022, convoqué par S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, États-Unis ;
3. **DÉCIDE** de désigner l'éducation comme le thème de l'Union africaine pour l'année 2024 ; et
4. **DEMANDE** à la Commission, en collaboration avec les États membres, les Communautés économiques régionales, les partenaires au développement, de préparer une note d'orientation complète et une feuille de route pour la mise en œuvre de cette décision et de les soumettre à la Conférence en 2024 pour le lancement du thème de l'année.